

Compte rendu CS CEMMC – 19 septembre 2024

Présents : Eugénie Galasso, Corinne Marache, Eric Suire, Nathalie Szczech, Marguerite Figeac, Stéphanie Le Gallic, Guillaume Hanotin, Aubin Gonzalez, Stéphanie Lachaud, Inès Arnaud, Clément Desgranges, Caroline Le Mao, Dominique Pinsolle

Demandes financières

Frais mission

- Frais mission E Suire – 300 : accordé
- Frais de mission D Pinsolle – 300 : accordé

Doctorant

- Frais mission et colloque A Weidmann – 300 : accordé
- Frais mission et colloque L Lopez - 300 : accordé
- Frais mission Clément Piquet - 300 : accordé

Colloque, JE, séminaires

- JE Doctorants 16-17 septembre L Coste : rallonge 250 euros (1000 au total) : accordé
- JE Agrégation moderne et contemporaine : M. Figeac/C. Marache + 500 (1500 au total) : accordé
- Financement séminaire organisé le 14 octobre, 17h30 prochain par Nathalie Szczech qui a invité Thierry Amalou (Université d'Artois) à venir présenter son dernier ouvrage (*La Sorbonne entre en guerre de religion. Autorité universitaire, censure et pouvoir royal en France (v. 1551-v. 1589)*, Genève, Droz, 2024) à nos étudiantes et étudiants de Master : Financement déplacement, hôtel et dîner. – 500 : accordé
- Financement Master Class Erick Noël, Pr Université des Antilles – Financement CEMMC - Nuit d'hôtel - 300 : accordé
- Guillaume Hanotin : aide CEMMC pour JE qu'il coorganise à la Casa de Velasquez sur « La paix de Vienne (1725) : un tournant diplomatique ? », 27-28 février : 500 euros (à dépenser si possible en 2024) pour transport - 500 : accordé
- Aubin Gonzalez, séminaire franco-ibérique, à organiser en octobre ; invitation de Victor Pereira, qui vient à l'occasion du Festival du Film d'histoire de Pessac- 500 : accordé

Publications

- Augmentation aide publication 2 ouvrages PUB (Cochard ; Marache et al.) - 750 et 750 : accordé
- Demande aide publication Michel Figeac Tokaj - 1500 : accordé
- Nicolas Patin : Aide publication : 500 euros : accordé
- Caroline Le Mao, Philippe Chassaingne, *Urbaphobies* : - 750 : accordé

Demande chercheur associé

Demande de Matthieu Cabanis pour devenir chercheur associé du CEMMC (cf. Lettre motiv^o et CV) : accordé

Point CDUR financement du CEMMC

Le budget présenté pour les équipes de recherche comporte une baisse drastique des crédits du CEMMC, tant en chiffres bruts que relatifs : - 5251 euros, soit une baisse de 14% du budget. Notre laboratoire est celui qui est le plus durement touché de toutes les équipes. Comment expliquer ce résultat ?

- Le calcul de la dotation des équipes est élaboré selon un modèle établi depuis 2014 et appliqué mécaniquement
- 77% de notre dotation vient du nombre des membres du laboratoire, soit les EC (de l'établissement ou rattachés), mais aussi les doctorants, avec des systèmes de coefficient. La baisse que nous connaissons est directement liée aux postes que nous avons perdus.
- 20% de notre dotation tient à des critères visant à évaluer le dynamisme de l'équipe, parmi lesquels : les colloques internationaux (sur 3 demi-journées, 1/3 d'étrangers) ; le dépôt de projets au sens large ; les publications déposées sur HAL

Que faire pour corriger cela ? Pour l'année à venir, les perspectives sont les suivantes

- Dans le cadre des demandes de postes et du classement fait par l'UFR Humanités, le poste de MCF Moderne a été classé en premier ; le poste de PR Contemporaine a été classé sixième, ce qui laisse de raisonnables espoirs. Le nombre des EC devrait donc augmenter, et les nouveaux MCF profitent d'un dispositif spécifique leur permettant de bénéficier d'une enveloppe budgétaire recherche.
- Le recensement plus systématique de nos publications du HAL ; G Hanotin fait remarquer que l'interface a été considérablement améliorée, ce qui rend plus facile la saisie. C Marache et C Le Mao rappellent le projet de faire appel à des vacataires pour réaliser cette tâche.
- Les collègues sont encouragés à organiser des colloques internationaux et à déposer des projets de recherche, en signalant leur initiative à la direction du laboratoire.
- Les actuels reliquats doivent impérativement être employés pour anticiper les dépenses de déplacement du premier semestre 2025.

Point commission des finances - ED

Il y avait 4000 euros à distribuer pour 9000 euros de demande. Le dispositif est désormais bien approprié par les doctorants, d'où une hausse considérable des demandes. Des critères ont donc dû être mis en place.

Rappel des critères de financement

- Priorité aux doctorants non financés
- Priorité à ceux qui n'ont rien eu (existence d'une première vague de financement au 1^{er} semestre)
- Priorité aux missions de terrain, d'autant que Bordeaux Métropole propose un financement pour les colloques
- Somme plafond modulable : en théorie, 1000 euros maximum, sauf cas particulier.

Conseil aux doctorants

- Demander dès la première vague (il y en a deux), car il y a plus d'argent.
- Rédiger le dossier avec beaucoup de sérieux, en explicitant la finalité de la mission. Procéder à des estimations au plus juste, un dossier sur-chiffré étant jugé insincère ; pour ce chiffrage, respecter les forfaits ED (cf prix des chambres d'hôtel à Paris, en province etc.) ; bien préciser son apport personnel.

Questions diverses